

## **SICAV PLUS**

### **SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2018**

#### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2018**

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.000.232, un actif net de D : 2.992.234 et un bénéfice de la période de D : 26.912.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

#### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

***Paragraphe post Conclusion***

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 27 avril 2018

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUCHE**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2018**  
(Montants exprimés en dinar tunisien)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2018</b>	<b>31/03/2017</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	2 283 392	2 936 253	2 428 145
Actions et droits rattachés		35	31	33
Obligations et valeurs assimilées		2 283 357	2 925 566	2 427 892
Tires des Organismes de Placement Collectif		-	10 656	220
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		716 838	745 260	617 014
Placements monétaires	5	716 838	745 237	617 014
Disponibilités		-	23	-
<b>Créances d'exploitation</b>	6	3	5 937	26 177
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 000 232</b>	<b>3 687 451</b>	<b>3 071 337</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	6 365	7 841	7 134
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	1 633	3 873	8 746
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 998</b>	<b>11 714</b>	<b>15 880</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	2 886 176	3 539 314	2 969 893
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables de l'exercice clos		83 052	110 850	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		23 006	25 572	85 564
<b>ACTIF NET</b>		<b>2 992 234</b>	<b>3 675 737</b>	<b>3 055 457</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>3 000 232</b>	<b>3 687 451</b>	<b>3 071 337</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2018	Période du 01/01 au 31/03/2017	Année 2017
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<b>27 509</b>	<b>35 579</b>	<b>136 268</b>
Revenus des actions		-	-	2
Revenus des obligations et valeurs assimilées		27 506	35 447	135 860
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		3	132	406
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<b>4 316</b>	<b>3 021</b>	<b>13 506</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>31 825</b>	<b>38 600</b>	<b>149 774</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	<b>(7 488)</b>	<b>(9 225)</b>	<b>(35 635)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>24 337</b>	<b>29 375</b>	<b>114 139</b>
<b>Autres charges</b>	13	<b>(887)</b>	<b>(1 109)</b>	<b>(4 209)</b>
<b>Contribution conjoncturelle</b>		<b>-</b>	<b>(2 138)</b>	<b>(8 672)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>23 450</b>	<b>26 128</b>	<b>101 258</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>(443)</b>	<b>(556)</b>	<b>(15 694)</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>23 006</b>	<b>25 572</b>	<b>85 564</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>443</b>	<b>556</b>	<b>15 694</b>
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		<b>2 576</b>	<b>2 952</b>	<b>5 137</b>
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>		<b>886</b>	<b>884</b>	<b>9 349</b>
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>26 912</b>	<b>29 965</b>	<b>115 745</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/01 au 31/03/2018	Période du 01/01 au 31/03/2017	Année 2017
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>26 912</b>	<b>29 965</b>	<b>115 745</b>
Résultat d'exploitation	23 450	26 128	101 258
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 576	2 952	5 137
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	886	884	9 349
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(90 135)</b>	<b>(101 864)</b>	<b>(807 925)</b>
<b>Souscriptions</b>			
- Capital	28 145	129 131	539 531
- Régularisation des sommes non distribuables	18	58	12 544
- Régularisation des sommes distribuables	934	4 460	20 836
<b>Rachats</b>			
- Capital	(115 259)	(227 285)	(1 305 502)
- Régularisation des sommes non distribuables	(83)	(132)	(38 804)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 890)	(8 097)	(36 531)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(63 223)</b>	<b>(71 900)</b>	<b>(692 180)</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période	3 055 457	3 747 637	3 747 637
En fin de période	2 992 234	3 675 737	3 055 457
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>			
En début de période	54 343	68 858	68 858
En fin de période	52 749	66 998	54 343
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>56,726</b>	<b>54,863</b>	<b>56,225</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>0,89%</b>	<b>0,80%</b>	<b>3,31%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**  
**AU 31 MARS 2018**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2018 ou à la date antérieure la plus récente.

### **3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

### **3.4-Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille- titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2018, à D : 2.283.392 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% Actif net
<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>27</b>	<b>35</b>	<b>0,00%</b>
TPR	9	27	35	0,00%
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		<b>2 214 568</b>	<b>2 283 357</b>	<b>76,31%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>617 998</b>	<b>634 471</b>	<b>21,20%</b>
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	50 000	51 342	1,72%
ATL 2014-3 CAT C	1 000	80 000	80 698	2,70%
BTE 2010 B	600	39 000	39 980	1,34%
CIL 2015/1 TF 7,65%	2 000	120 000	125 835	4,21%
TL 2012/1 B TF	800	32 000	33 346	1,11%
TL 2012-2 B	500	20 000	20 213	0,68%
TL 2013-1 CAT B TF	1 000	60 000	61 716	2,06%
TL 2014-2 CAT,A TF	1 000	40 000	40 708	1,36%
TL 2017-1 CAT,B TF 7,80%	240	24 000	25 223	0,84%
TUNISIE FACTORING 2014-1	1 000	40 000	40 506	1,35%
UIB 2011/1 TR B	500	35 000	36 015	1,20%
UIB 2011/2	1 500	20 898	21 149	0,71%
UIB 2012/1 A	2 000	57 100	57 739	1,93%
<b>Obligations de l'Etat</b>		<b>342 033</b>	<b>358 994</b>	<b>12,00%</b>
Emprunt national 2014-A	54 726	265 920	279 392	9,34%
Emprunt national 2014-B	965	76 113	79 602	2,66%
<b>Bons du Trésor Assimilables</b>		<b>1 254 537</b>	<b>1 289 892</b>	<b>43,11%</b>
BTA 12/10/2023 6%	101	94 850	98 316	3,29%
BTA 11/02/2022 6%	67	63 483	64 909	2,17%
BTA 11/08/2022 5,60%	141	134 074	139 769	4,67%
BTA 12/10/2018 5,50%	421	417 024	428 726	14,33%
BTA 13/01/2021 5,75%	100	96 600	99 012	3,31%
BTA 14/10/2020 5,50%	297	288 416	296 500	9,91%
BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	93 225	3,12%
BTA 12/01/2024 6.00%	56	52 192	53 395	1,78%
BTA 11/03/2019 5.50%	16	16 000	16 039	0,54%
<b>Total</b>		<b>2 214 595</b>	<b>2 283 392</b>	<b>76,31%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>76,11%</b>

### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2018 à D : 716.838 contre D : 745.237 au 31.03.2017, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2018	% Actif net
<b>BTC</b>	<b>211 000</b>	<b>200 577</b>	<b>202 092</b>	<b>6,75%</b>
BTC 52 SEMAINES 18/12/2018-5,81%	211 000	200 577	202 092	6,75%
<b>Dépôt à vue</b>		<b>512 528</b>	<b>514 745</b>	<b>17,20%</b>
Amen bank pasteur		512 528	514 745	17,20%
<b>Total général</b>		<b>713 105</b>	<b>716 838</b>	<b>23,96%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>23,89%</b>

### Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2018 à D : 3 contre D : 5.937 à la même date de l'exercice 2017 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	5 760	-
Vente titres à encaisser	-	-	26 174
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	-	176	-
Autres	3	1	3
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>5 937</b>	<b>26 177</b>

### Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2018 à D : 6.365 contre D : 7.841 au 31.03.2017 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2018 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Montant HT	6 292	7 817	7 113
TVA	1 196	1 407	1 280
<b>Total TTC</b>	<b>7 488</b>	<b>9 225</b>	<b>8 393</b>
Retenue à la source	1 123	1 384	1 259
<b>Net à payer</b>	<b>6 365</b>	<b>7 841</b>	<b>7 134</b>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2018 à D : 1.633 contre D : 3.873 au 31.03.2017, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2018</u>	<u>31/03/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Redevance CMF	256	316	263
Retenues à la source à payer	1 123	1 384	1 259
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	227	-	7 195
TCL	27	34	29
Contribution conjoncturelle	-	2 138	-
<b>Total</b>	<b>1 633</b>	<b>3 873</b>	<b>8 746</b>

**Note 9 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Mars 2018, se détaillent ainsi :

**Capital au 31-12-2017**

Montant	2 969 893
Nombre de titres	54 343
Nombre d'actionnaires	612

**Souscriptions réalisées**

Montant	28 145
Nombre de titres émis	515
Nombre d'actionnaires nouveaux	26

**Rachats effectués**

Montant	(115 259)
Nombre de titres rachetés	(2 109)
Nombre d'actionnaires sortants	(28)

**Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 576
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions titres	886
Régularisation des sommes non distribuables	(65)

**Capital au 31-03-2018**

Montant	2 886 176
Nombre de titres	52 749
Nombre d'actionnaires	610

**Note 10 : Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 27.509, pour la période allant du 01.01.2018 au 31.03.2018, contre D : 35.579 pour la période allant du 01.01.2017 au 31.03.2017 et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2018	du 01/01 au 31/03/2017	Année 2017
<b><u>Revenus des actions</u></b>			
- Dividendes	-	-	2
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- Intérêts	12 991	17 005	60 914
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- Intérêts ( BTA , BTZC)	14 516	18 442	74 946
<b><u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u></b>			
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>			
- Intérêts	3	132	406
<b>TOTAL</b>	<b>27 509</b>	<b>35 579</b>	<b>136 268</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2018 à D : 4.316 contre D : 3.021 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2017, il représente le montant des intérêts au titre du premier trimestre 2018 sur les dépôts et les BTC, et se détaille comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2018	du 01/01 au 31/03/2017	Année 2017
Intérêts des dépôts à vue	2 219	3 021	11 172
Intérêts des BTCT	2 097	-	2 334
<b>TOTAL</b>	<b>4 316</b>	<b>3 021</b>	<b>13 506</b>

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2018 au 31.03.2018, à D : 7.488 contre D : 9.225 pour la même période de l'exercice 2017, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du premier trimestre 2018.

	<b>du 01/01 au 31/03/2018</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2017</b>	<b>Année 2017</b>
Commission de gestion	7 488	9 225	35 635
<b>TOTAL</b>	<b>7 488</b>	<b>9 225</b>	<b>35 635</b>

**Note 13 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01.01.2018 au 31.03.2018, à D : 887 contre D : 1.109 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaillent comme suit :

	<b>du 01/01 au 31/03/2018</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2017</b>	<b>Année 2017</b>
Redevance CMF	749	922	3 563
TCL	81	98	396
Autres	57	88	249
<b>TOTAL</b>	<b>887</b>	<b>1 109</b>	<b>4 209</b>

**Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire****Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% TTC l'an, sur les placements en actions et de 1% TTC l'an sur le reliquat de l'actif net.

**Rémunération du dépositaire :**

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.